

<p>Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 8 Procuration : 1 Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le 28 Mai Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire)</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Mme SIBIL Christine</p> <p><u>Date de convocation</u> : 23 mai 2025</p>
<p>Réf : 2571</p> <p>OBJET : ACQUISITION PARCELLES D N° 485 ET 495 – MON07 – HAMEAU ARDENT</p>	<p>Présents : M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine -- M. MUFFAT Michel- M. GAILLARD Guy – Mme QUOEX Valérie - Mme MICHAUD Carole - M. ROSSET André -Mme MCQUADE Alisha</p> <p>Procuration : Mme MICHAUD Sonia à Mme à QUOEX Valérie</p> <p>Absents ou excusés : Mme MICHAUD Sonia - M. BRAIZE Richard - Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. DUCHEMIN Vincent</p>

Dans le cadre de l'urbanisation du hameau d'Ardent, orientation d'aménagement MON07 au PLUI H - Monsieur BRAIZE Richard propose au conseil municipal que la commune se porte acquéreur des parcelles cadastrées section D N° 485 et 495, appartenant à Madame Jeanine ROSSET née COLLET.

Il indique que le prix d'acquisition de ces parcelles est fixé comme suit :

- Parcelle N° 495 située en zone N - 6,00€/m² (idem boucle d'Ardent)
- Parcelle N° 485 située en zone 1AUT – 170€/m²

Il précise que le montant de cette acquisition se monte à :

D N° 495 pour 408m² X 6,00€ = 2.448,00€

D N° 485 pour 742m² X 170€ = 126.140,00€

Soit un montant total de : **128.588,00€**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **ACCEPTE** l'acquisition par la commune des parcelles D N° 495 pour une surface 408m² et D N° 485 pour une surface de 742m²

* **PREND ACTE** que le prix d'achat sera de 408m² X 6.00 € = **2448,00 €** et 742m² X 170€ = **126.140,00€** pour un montant total de **128.588,00€**.

Les frais de notaire étant à la charge de la commune.

* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

La secrétaire de séance,

SIBIL Christine

Le Maire,

Jean-Claude DENNE

